

Référence	Version	Date
OPE_DPL-OPE0013	2	28/03/2022



---

## Modalités techniques et pédagogiques des formations

---

### *Lieu de la formation*

Les formations peuvent avoir lieu en présentiel dans les locaux de votre établissement ou en distanciel selon votre préférence.

### *Equipements*

Votre établissement s'engage à fournir :

- 1 poste informatique par apprenant :
  - Les applications Computer Engineering devront être installées sur chacun des postes
  - Les postes devront avoir accès à :
    - La base de données de test/formation
    - La base de données de production
  - L'accès correct à ces bases devra avoir été testé en amont de la formation

Pour les formations en présentiel :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Pour les formations en distanciel :

- Lien vers une réunion en visio-conférence (celui-ci pourra être fourni par Computer Engineering si nécessaire)

### *Méthodologie de formation*

Notre méthodologie est adaptée aux objectifs à atteindre et au public à former :

Les formations dispensées par Computer Engineering se déroulent sous forme de sessions de formations d'une durée pouvant aller de 2h à une journée suivant le public visé (2h pour les utilisateurs simples et une journée pour les administrateurs du système par exemple).

Référence	Version	Date
OPE_DPL-OPE0013	2	28/03/2022

Chaque session de formation correspond à une thématique d'utilisation des logiciels.

L'enchaînement des sessions de formation pour un profil d'utilisateur donné correspond à un parcours de formation.

Les parcours de formation sont décrits dans les catalogues de formation mis à disposition par Computer Engineering.

### ***Formateurs***

La formation est dispensée par un formateur salarié de Computer Engineering.

Ces formateurs ont eux-mêmes été formés par un formateur sénior.

Leurs compétences ont été évaluées par un formateur sénior.

### ***Sessions de formation***

Les sessions de formation sont constituées :

- D'une partie théorique explicative sur les possibilités et fonctionnalités des logiciels (démonstration et simulation effectuées par le formateur, étude de cas...)
- D'une partie pratique sous forme d'exercices et d'étude de cas effectués par les utilisateurs eux-mêmes
- De sessions de questions-réponses permettant aux formateurs de faciliter le transfert de compétence
- D'une partie validation des acquis sous forme de reproduction de scénarios d'usage prédéfinis et corrigés par le formateur

### ***Justificatif de réalisation de la formation***

Une feuille d'émargement signée par les apprenants et le formateur, par demi-journée de formation, permettra de justifier de la réalisation de la prestation.

### ***Validation des acquis***

La validation des acquis s'effectue par une validation du formateur lors de la correction des scénarios d'usage en fin de session de formation. La validation est tracée sur la feuille de présence.

Référence	Version	Date
OPE_DPL-OPE0013	2	28/03/2022

### *Mesure de satisfaction*

Pour mesurer la satisfaction des apprenants, un questionnaire individuel d'évaluation à chaud est proposé à l'issue de la formation.

Ce questionnaire porte sur les moyens, la pédagogie et les bénéfices retirés.

### *E-learning*

Les sessions de formation peuvent être complétées, à l'initiative des personnes formées, par un accès à notre plateforme de e-learning (quiz, exercices en ligne, vidéos...)